

**A Son Excellence,  
M. John Kerry,  
Secrétaire d'Etat américain**

**Objet : Etat des lieux des droits humains des citoyens et populations amazighs au Maroc**

**Excellence,**

Nous avons l'honneur de vous souhaiter la bienvenue à notre région de Tamazgha (Afrique du Nord) et nous profitons de votre présence au Maroc pour attirer votre attention sur les violations des droits humains en ce qui concerne les citoyens amazighs, (populations autochtones), en vous demandant de vous pencher sur cet épineuse question avec les autorités marocaines.

**Monsieur le Secrétaire d'Etat,**

L'examen de l'évolution des droits des imazighen (berbers) au Maroc est assez décevant. Dans ce sens, nous vous exprimons notre profonde déception quant au recul de l'Etat et du gouvernement marocains en ce qui concerne leurs engagements suite aux revendications du Mouvement de la jeunesse du vingt février 2011, notamment la reconnaissance, dans la constitution marocaine, de l'Amazighe en tant que langue officielle pour tous les marocains. En dépit du temps passé, deux années et neuf mois, les principes constitutionnels qui devaient être traduits sous forme de lois organiques, de décrets, arrêtés et circulaires d'applications, comme la loi organique devant consacrer le caractère officiel de la langue amazighe, ainsi que la loi organique devant préciser le droit à l'autonomie des régions n'ont pas encore vu le jour.

**Excellence,**

Exception faite de quelques déclarations politiques de forme et la récente circulaire autorisant les prénoms amazighs, nous continuons à constater la perpétuation de la discrimination et de la ségrégation contre l'amazighité et les Amazighs au Maroc. Ainsi, à titre d'exemple :

- Interdiction de l'utilisation de l'amazighe, à l'écrit et à l'oral, au sein des différentes institutions de l'Etat marocain, dont le parlement ;
- Absence de la langue amazighe et de son écriture dans les nouvelles monnaies nationales ;
- Absence d'évolution dans le dossier de l'apprentissage de l'amazighe, et le frein à sa généralisation dans l'enseignement primaire et secondaire ;
- Absence d'intégration de l'amazigh dans les programmes de l'alphabétisation des adultes et dans la formation ;
- Frein d'intégration de l'amazigh dans les médias audio-visuels et absence totale de politique de « discrimination positive », sachant que la langue amazighe a été privée de jouir de ses droits depuis l'indépendance du pays, soit depuis cinquante huit ans ;
- Les prisonniers politiques amazighs, notamment Mustapha Oussaya et

Hamid Aadouch continuent à être incarcérés à la prison de Meknès, sans que le Conseil Consultatif des Droits Humains, ni le ministère de la Justice s'en préoccupent pour ouvrir de nouveau leur dossier juridique caractérisé par de graves anomalies ;

- Diverses promotions de diplômés amazighs dans différents domaines et en langue amazighe sont confinées au chômage et subissent de continuelles répressions policières devant le parlement, à l'instar des sévices contres des enseignants.

- La ségrégation continue à persister en ce qui concerne le soutien de l'Etat au cinéma, à l'art, aux journaux, à la culture, aux auteurs amazighs et aux associations... A propos de ce dernier point, le sit in que notre ONG, l'Assemblée Mondiale Amazighe voulait organiser à la frontière algéro-marocaine, le 9 février dernier, en solidarité avec les populations amazighes du Mزاب algérien et en faveur de l'ouverture des frontières, a été formellement interdite par les autorités marocaines par écrit ;

- A ce jour, le bilan du gouvernement en cours est très négatif en ce qui concerne la question amazighe. En outre, durant le mandat des derniers gouvernements conservateurs, on a pu relever des décisions racistes, des pratiques ségrégationnistes et des répressions inédites contre les populations Amazighs (Ayt Bu Ayache/Imzuren, Tinghir, Imider, Ayt Sgugu à Mrirt, Ait Baha au sud, Targuist...) ;

- La continuation de la spoliation des terres collectives des tribus amazighes par des décrets de l'époque coloniale;

- Malgré le rapport accablant du Conseil de l'Europe (CDE) qui dénonce la corruption généralisée au Maroc, placé à la 91<sup>e</sup> place dans l'Indice de perception de la Corruption, le gouvernement marocain continue à être sourd à ces rapports. Par exemple, il insiste à maintenir à son poste M. Ahmed Lahlimi *Alami*, Haut Commissaire au Plan, et il le charge de diriger l'opération de nouveau recensement de la population en septembre prochain. (Ce monsieur, mis en cause par le rapport de Driss Jettou, président de la Cour des Comptes, dans le détournement des fonds publics, est très connu pour son penchant discriminatoire anti-amazigh, du fait de son appartenance idéologique à une formation politique, liée au défunt Mehdi Ben Barka, qui selon les mémoires de Mahjoubi Aherdan, est mis en cause dans l'assassinat d'Abbass Messaadi, le chef amazigh de l'armée de libération. M. Ahmed Lahlimi, du fait de sa profonde haine envers les autochtones, a falsifié délibérément le nombre des amazighophones, en les réduisant à un chiffre dérisoire de 28,4 % de la population lors de recensement de 2004, soit moins de 8 millions et demi de la population, alors que la communauté amazighs constitue la majorité !!!

En vous remerciant de votre diligence à interpellier les autorités marocaines afin qu'elles changent de cap et respectent effectivement les droits humains en général dont ceux des citoyens et populations amazighs, veuillez agréer, Excellence, l'assurance de notre considération fort distinguée.

Signé: **Rachid RAHA**

**Président et chargé des Relations Internationales de l'AMA**

